



Centre asthme et travail

Formation en ligne : l'asthme au travail

Demande d'attestation de participation, Développement professionnel continu

La direction du Développement professionnel continu (DPC) de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

La Direction du DPC reconnaît, pour l'ensemble des 19 modules du programme, 15 heures créditées de catégorie 1 pour l'omnipraticien (médecin de famille) présent.

Pour le médecin spécialiste, la Direction du DPC reconnaît 1 crédit par heure de participation pour un total de 15 crédits pour l'ensemble des 19 modules du programme conformément au programme du maintien du certificat du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC).

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation de 15 heures pour l'ensemble des 19 modules du programme.

Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à leur participation.

Chaque participant qui en fait la demande recevra un certificat émis par la Direction du DPC de la faculté attestant sa participation

Des frais de 5.00\$ par participant (+ tps et tvq) seront exigibles lors de l'émission des attestations de participation.

Bien vouloir émettre votre chèque au nom de : Université de Montréal et le joindre à votre demande.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter ces informations :

Nom (*)

Prénom (*)

Adresse (*)

Ville, province

Pays/Code postal

Courriel :

Profession (*)

Veillez retourner votre demande avec votre paiement à l'attention de :

Sylvie Daigle

Coordonnatrice du Centre asthme et travail

Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal

5400, boulevard Gouin, Ouest, J-3210

Montréal, Québec, Canada

H4J 1C5